

FICHE D'INFORMATIONS – CONSENTEMENT PATIENT

MAMMOGRAPHIE

Madame, Monsieur,

Un examen radiologique vous a été proposé : vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser. Le médecin radiologue est juge de l'utilité de cet examen qui doit répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses. Une information vous est fournie sur le déroulement de cet examen.

La mammographie peut être associée à une échographie et, si nécessaire à une ponction.

Il est indispensable de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et de respecter les recommandations.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Qu'est-ce qu'une mammographie ? La mammographie est une radiographie des seins. Elle utilise des rayons X. En matière d'exposition des patients, aucun risque n'a pu être démontré compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas. L'examen peut être réalisé indifféremment par un technicien homme ou femme : mise en place dans la machine, acquisition des images...

Qu'est-ce qu'une tomosynthèse ? La tomosynthèse permet d'obtenir une image en 3D afin de diminuer les effets de superposition des tissus mammaires. Elle a l'avantage d'améliorer la sensibilité de la mammographie et permet une meilleure détection des cancers du sein. La dose de rayons X est supérieure à une mammographie simple.

Que ce soit pour la mammographie ou la tomosynthèse, pour la qualité de l'image et une moindre exposition, il est nécessaire de comprimer le sein. Afin de diminuer l'inconfort de la compression, il est conseillé de faire cet examen en première partie de cycle menstruel.

Qu'est-ce qu'une échographie ? Il s'agit d'une exploration réalisée par le médecin radiologue, totalement indolore et non irradiante utilisant les ultrasons ; elle peut apporter des informations supplémentaires de grande importance. Elle permet très facilement de faire la différence entre la nature liquide ou solide d'un nodule et d'avoir une bonne orientation diagnostique.

Il arrive que l'échographie soit prescrite isolément chez la jeune fille ou chez la jeune femme lorsqu'une anomalie apparaît durant la grossesse ou l'allaitement.

Existe-t-il encore d'autres examens d'imagerie du sein ?

Dans certaines circonstances très particulières, une Imagerie par Résonance Magnétique du sein pourra être demandée ; elle nécessite les mêmes précautions et recommandations que pour toute autre exploration par IRM.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Conditions d'utilisation de vos données personnelles

Les données personnelles communiquées sont nécessaires aux fins d'employer des techniques d'imagerie adaptées à votre état de santé. Elles sont destinées au CIM du Parc. En remplissant ce document, vous acceptez que le CIM du Parc mémorise et utilise les données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer vos échanges et interactions avec leurs services et de vous assurer une prestation sécurisée. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le CIM du Parc s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager les renseignements vous concernant avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (n°2016/679), en dehors des nécessités liées à votre parcours médical. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, d'opposition, de retrait de votre consentement, à tout moment et du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, ainsi que d'organiser le sort de ces données post-mortem. Vous pouvez exercer ces droits par courrier adressé à CIM du Parc - à l'attention du DPO- 33 Rue des Bûchers 31400 Toulouse ou par courrier électronique à docteurcadet@gmail.com. Un justificatif d'identité pourra alors vous être demandé. Nous conservons vos données pendant la période de prise en charge de votre dossier médical puis pendant la durée de prescription légale aux fins probatoires et de gestion des dossiers.

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de mon suivi médical pour les finalités décrites ci-dessus.

CONSENTEMENT ECLAIRE SUITE AUX INFORMATIONS DONNEES PAR LE MEDECIN REALISANT L'EXAMEN.

(Loi n°2002-303 du 4 mars 2002)

Mme / M. (nom et prénom) : **Date de naissance :**

A personnellement rempli cette fiche le : **et donne son accord pour que l'examen soit réalisé.**

SIGNATURE :